

Pourquoi une fédération de professionnels dans le champ des arts visuels ?

Les arts visuels ont connu un développement sans précédent au cours de ces trente dernières années en France : de plus en plus d'expositions, d'acteurs et des publics en augmentation régulière — faisant émerger un paysage artistique et culturel foisonnant, mais également de nouveaux métiers et un nouveau secteur professionnel. Encouragé par la décentralisation opérée dans les années 1990-2000, ce mouvement se heurte aujourd'hui à des changements profonds : crise économique, redéfinition des politiques culturelles, réforme territoriale.

Dans les Pays de la Loire, les acteurs sont également de plus en plus nombreux mais ils restent confrontés à des problématiques récurrentes : manque de visibilité, précarité de l'activité et de l'emploi, reconnaissance des métiers. En créant un espace de coopération entre les acteurs, le Pôle arts visuels Pays de la Loire propose de mutualiser les expertises et les compétences pour constituer une ressource mise à la disposition de chacun.

Premier réseau en France à réunir l'ensemble des acteurs de l'écosystème : artistes, structures, collectifs, travailleurs indépendants, salariés de structures, le Pôle arts visuels Pays de la Loire entend contribuer, par une dynamique collective renouvelée, à la structuration du secteur professionnel des arts visuels en région.

Qui sommes-nous ?

Le Pôle arts visuels Pays de la Loire est une association créée en 2015 qui fédère les acteurs professionnels du secteur des arts visuels à l'échelle de la région Pays de la Loire.

Objectifs

- Constituer une ressource, soutenir et accompagner les professionnels
- Valoriser et développer les compétences des acteurs
- Favoriser durablement la place des arts visuels en région Pays de la Loire et la liberté de création

Missions

- Mettre en réseau les acteurs
- Fédérer les acteurs professionnels de la filière pour œuvrer à la structuration du secteur
- Valoriser les acteurs dans leurs compétences sans se substituer à eux
- Soutenir le secteur pour favoriser son développement en région
- Améliorer et partager la connaissance de l'écosystème des arts visuels
- Initier un programme d'actions et coordonner les projets collectifs proposés par les adhérents

Les caractéristiques de la filière

La filière arts visuels est constituée de nombreux métiers qui forment autant de réseaux professionnels souvent informels, mais très peu interconnectés.

L'Observation Participative et Partagée (OPP) réalisée en 2013 en région Pays de la Loire a détaillé les caractéristiques essentielles de cette filière marquée par une faible structuration avec notamment :

- une multiplicité des pratiques et des activités (entre formation, création, et diffusion) qui sont mobilisées par les artistes, les indépendants et les structures pour mixer les sources de revenus et continuer à exercer, à créer
- de nombreux artistes et acteurs en situation de précarité
- une économie de projet majoritairement soutenue par les aides publiques
- une méconnaissance du cadre légal de la part des artistes et des structures
- l'absence de fonction ressource spécialisée en arts visuels

Le Pôle – plateforme ressource

Le Pôle arts visuels met en place avec ses adhérents une plateforme ressource. Cette activité, en s'appuyant sur différents services (plateforme en ligne, accompagnement et conseil individuel, rencontres et informations professionnelles, développement des réseaux...) permet d'accompagner les acteurs dans les spécificités de leur pratique, de répondre à des problématiques transversales : économie, emploi, formation... et d'être en mesure d'échanger avec des professionnels ou institutionnels en dehors du champ de la culture.

Les collèges

Le Pôle arts visuels est formé de 12 collèges — afin de représenter au mieux la diversité des activités principales du secteur — ayant chacun un représentant titulaire et un suppléant.

Création — Diffusion — Production — Édition — Collection — Formation — Éducation artistique et culturelle — Art Public — Marché de l'art — Accompagnement — Administration et juridique — Recherche

Les collèges sont des espaces de concertation et d'échanges qui permettent d'identifier les problématiques communes au secteur et les particularités propres à chaque segment d'activité. Chaque collège mène des travaux qui concernent son champ de compétence ou anime des groupes de travail sur des sujets transversaux. Les réflexions portées par les collèges alimentent le plan d'action du Pôle et les préconisations faites aux partenaires publics qui définissent les politiques culturelles.

4

À qui s'adresse le Pôle ?

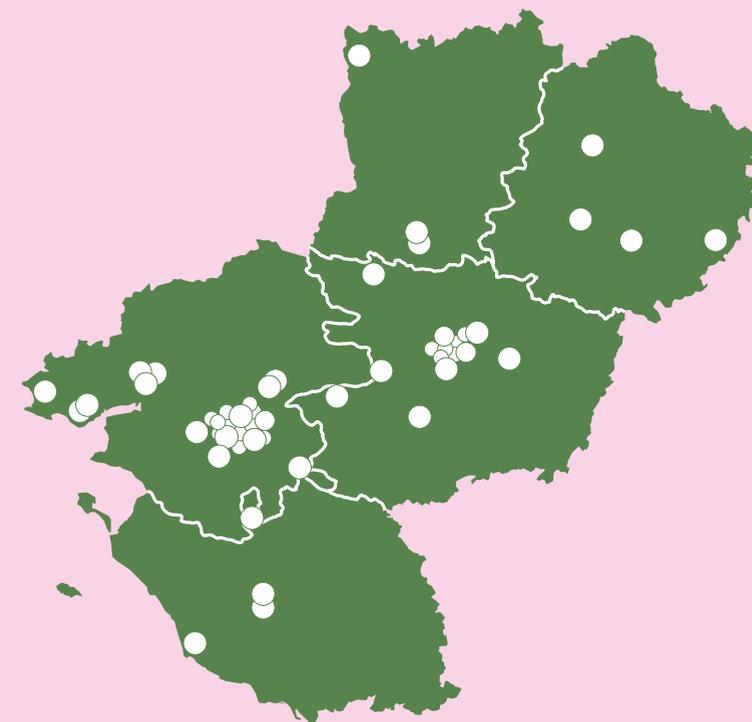
Le Pôle arts visuels Pays de la Loire s'adresse aux artistes et collectifs d'artistes, critiques d'art, commissaires d'exposition, conférenciers, médiateurs, historiens de l'art, chercheurs, régisseurs, enseignants, professeurs, intervenants en arts plastiques, galeries associatives, galeries d'art privée, collectionneurs, mécènes, musées, centres d'art, associations d'art contemporain, écoles d'art, Frac, manifestations, artothèques, éditeurs d'art et tout autre professionnel œuvrant dans le champ des arts visuels.

Les adhérents

En septembre 2016, le Pôle arts visuels Pays de la Loire est composé d'un peu plus de 100 adhérents dont 2/3 d'individus (artistes, indépendants et salariés des structures) et 1/3 de structures, issus des cinq départements des Pays de la Loire (voir carte ci-dessous). Consulter la liste des adhérents : www.poleartsvisuels-pdl.fr

Nous rejoindre

Pour nous rejoindre, vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'adhésion sur le site : www.poleartsvisuels-pdl.fr



5

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé des titulaires des 12 collèges:

Benoit-Marie Moriceau

Artiste, Mosquito Coast Factory — Campbon

Cécile Benoiton

Artiste, Collectif Blast — Angers

Collège Création

Sophie Legrandjacques

Directrice du Grand Café centre d'art contemporain — Saint-Nazaire

Collège Diffusion

Romain Boulay

Artiste, directeur des ateliers MilleFeuilles — Nantes

Collège Production

Aurélie Guittou

Directrice de la revue 303 — Nantes

Collège Édition

Élodie Derval

Responsable de la collection et des expositions de l'artothèque d'Angers

Collège Collection

Stéphane Doré

Directeur du site d'Angers pour l'École Supérieure des Beaux-Arts-TALM

Collège Formation

Anne-Hélène Frostin

Responsable des relations aux publics

Collège Éducation artistique et culturelle

Jacques Rivet

Co-responsable d'Entre-deux — Nantes

Collège Art Public

Mélanie Rio

Directrice de la galerie d'art Mélanie Rio — Nantes et Paris

Collège Marché de l'art

Isabelle Tellier

Co-responsable de Room Service AAC — Nantes

Collège Accompagnement

Virginie Lardiere

Co-responsable de amac — Nantes

Collège Administration et juridique

Marie-Laure Viale

Doctorante en histoire de l'art

Collège Recherche

Le Bureau

Sophie Legrandjacques, Présidente

Directrice du Centre d'art contemporain
Le Grand Café — Saint-Nazaire

Virginie Lardière, Vice-présidente

Co-responsable de amac — Nantes

Jacques Rivet, Vice-président

Co-responsable d'Entre-deux — Nantes

L'équipe

Nathalie Le Berre

Secrétaire générale du Pôle arts visuels

8 rue Racine
44000 Nantes

T 02 40 97 72 13

M 06 42 71 63 71

E poleartsvisuelspdl@gmail.com
nathalie.le.berre@poleartsvisuels-pdl.fr

Antoine Aupetit

Assistant communication

T 02 40 97 72 13

E antoine.aupetit@poleartsvisuels-pdl.fr

www.poleartsvisuels-pdl.fr



Le Pôle arts visuels bénéficie dans le cadre de la mise en oeuvre d'un SODAVI (schéma d'orientation pour les arts visuels) de l'accompagnement de l'Etat, DRAC des Pays de la Loire.

Conception graphique:
Teschner—Sturacci

